

Montastruc la Conseillère, le 31 janvier 2018

Aux  
Parents d'élèves de 3<sup>ème</sup>

**Objet : organisation du brevet blanc**

Madame, Monsieur,

Le brevet blanc de la session 2018 aura lieu les mardi 3 et mercredi 4 avril 2018 selon le planning suivant :

Horaires	Mardi 3 avril	Mercredi 4 avril
<b>Matin</b>	<b>- Français période 1</b> <b>A – Questions et réécriture</b> 8h25-9h35 (tiers temps : 8h25-10h00) <b>B – Dictée</b> 9h35-9h55 (tiers temps : 10h00-10h20) <i>Pause de 10 mn</i> <b>- Français période 2</b> <b>Rédaction</b> 10h05-11h35 (tiers temps : 10h30-12h30)	<b>- Histoire/géographie/EMC</b> 8h25-10h25 (tiers temps : 8h25-11h05) <i>Pause de 10 mn</i> <b>- Sciences/technologie</b> 10h35-11h35 (tiers temps : 11h15-12h30)
<b>Après-midi</b>	<b>- Mathématiques</b> 14h00-16h00 (tiers temps : 14h00-16h40)	

**Les cours du mardi 3 avril de 11h30 à 14h00 et de 16h00 à 17h00 et du mercredi 4 avril de 11h30 à 12h25 sont annulés pour les élèves de 3<sup>e</sup>. Les cours reprendront le jeudi 5 avril.**

**La présence de votre enfant est obligatoire.** En cas d'absence seul le cas de force majeure (santé, situation de famille grave) sera recevable, un certificat sera exigé.

Aucun élève ne sera autorisé à quitter la salle d'examen avant la fin de l'épreuve (sauf cas de force majeure).

**Une convocation sera distribuée une semaine avant le brevet blanc. La convocation devra être apportée le jour de l'épreuve.**

**Une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) en cours de validité sera exigée le jour des épreuves : assurez-vous s'il vous plaît de sa validité et, dans le cas contraire, faites sans attendre les démarches pour la renouveler.**

Pour cette session, afin d'entraîner les élèves à remplir correctement des copies d'examen, l'épreuve de français et l'épreuve d'Histoire/



2/2

géographie/EMC seront composées sur des copies officielles d'examen qui seront anonymisées (nous ne pouvons pas le faire pour l'ensemble des épreuves en raison de notre stock limité de copies d'examen et du nombre important d'épreuves dans le format du nouveau brevet). **Prévoir donc aussi au moins 3 copies doubles grands carreaux** (= 3 sous-épreuves) et du brouillon.

Les élèves apporteront leur matériel, **aucun échange de matériel ne sera possible** :

- **stylos de quatre couleurs : bleu, noir, rouge, vert. Stylo et cartouches de recharge, effaceur.**

- **crayons de couleurs (à voir avec les professeurs d'histoire géographie avant le jour de l'épreuve)**

- **règle, compas, équerre, rapporteur.**

- **1 calculatrice « collègue ».**

- **1 dictionnaire** (autorisé uniquement pour l'épreuve de rédaction – il est interdit pour les autres épreuves – y compris l'épreuve des « questions » en français) – Le dictionnaire ne sera pas fourni par le CDI.

Les cartables et affaires personnelles seront stockés à proximité du bureau de la salle d'examen, de fait votre enfant devra prendre en début d'épreuve uniquement les matériels dont il a besoin pour produire ses réponses. Les trousseaux ne sont pas autorisés.

**Les téléphones portables et montres connectées sont rigoureusement interdits** lors des épreuves et ne peuvent servir de montre ou calculatrice. Ils seront conservés éteints dans les sacs. Comme à l'examen, le seul fait de garder son téléphone portable sur soi constitue « une intention de fraude ».

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Emmanuel Robert,  
Principal adjoint